

Faut-il utiliser Romains 6:23 dans l'évangélisation ?

En effet, le salaire du péché, c'est la mort, mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.

Ce verset bien connu est souvent utilisé dans la présentation de l'Évangile pour montrer que les pécheurs non sauvés paieront leur péché par une séparation éternelle d'avec Dieu (la mort), et qu'ils peuvent échapper à ce destin grâce au don de la vie éternelle que Jésus-Christ leur offre. Est-ce ainsi que ce verset doit être interprété et appliqué ?

Contexte, contexte, contexte

Après avoir abordé la justification initiale et ses avantages dans les chapitres 3 à 5, Romains 6 est passé à une discussion sur la vie chrétienne. Le verset 23 est une conclusion ou un résumé de ce qui a été dit en 6:1-22. Ce chapitre est clairement destiné aux croyants qui ont été baptisés en Christ ou unis à lui (6:3-5), qui sont morts avec lui et qui vivent maintenant avec lui (6:6-11). L'exhortation adressée à ces croyants est de ne pas servir le péché mais Dieu, car ils ne sont plus sous l'autorité du péché, mais sous la grâce (6:12-14).

Au verset 15, une objection imaginaire est soulevée pour savoir si le fait d'être sous la grâce pourrait encourager les croyants à pécher. Alors que 6:16-23 admet la possibilité que les croyants puissent choisir de pécher, il donne également les raisons pour lesquelles les croyants ne devraient pas servir le péché. En termes simples, le péché conduit à la mort (6:16, 21), tandis que servir Dieu conduit à la justice (6:16) qui conduit à la sainteté (6:19) qui conduit à la vie éternelle (6:22). Les actions qui répondent aux normes de Dieu (la justice) mettent les croyants à part dans une expérience plus étroite avec lui (la sainteté) et une expérience plus complète de sa vie qu'ils possèdent déjà comme un don (la vie éternelle). Il est difficile de ne pas voir dans le verset 23 un mot de synthèse à l'intention des croyants.

L'application aux croyants

Puisque le verset 23 s'adresse aux croyants, nous devons comprendre pourquoi il leur est dit que le péché conduit à la mort, ou mieux, que le péché se fait payé (« salaire ») par la mort. À la lumière d'autres affirmations sur leur sécurité éternelle dans l'épître aux Romains, cela ne peut pas signifier que les croyants qui pêchent perdront leur salut et seront séparés de Dieu en enfer (cf. 4:16; 8:18-39).

Il est essentiel ici – et c'est biblique – de comprendre la mort dans le sens d'une séparation plutôt que d'une cessation. Une personne physiquement morte ne cesse pas d'exister ; elle est simplement séparée de son corps terrestre. Au niveau spirituel, la mort pour les non-croyants signifie qu'ils sont séparés de la vie de Dieu maintenant et potentiellement pour toujours. Par exemple, il a été dit à Adam que le jour où il mangerait de l'arbre défendu, il mourrait (Gen 2:17). Lorsqu'il a mangé, il est effectivement mort, mais il n'est pas mort physiquement ou n'a pas

Number 36

cessé d'exister. Il est mort spirituellement dans le sens où il a été séparé de la vie éternelle de Dieu dans son expérience présente et potentiellement pour toujours.

Pour les croyants, la mort signifie qu'ils sont séparés des bienfaits de la vie de Dieu dans leur expérience actuelle. Les croyants ont la vie éternelle comme une possession présente et une promesse future. Ils ne peuvent être séparés de la possession de la vie éternelle ni dans le présent ni dans l'avenir, mais ils peuvent être séparés de ses avantages expérimentiels (par exemple, la paix, la joie, la puissance sur le péché, etc.) Lorsque les croyants pèchent, ils vivent le même type d'effets expérimentiels que le péché produisait lorsqu'ils n'étaient pas sauvés (6:19-21), à savoir l'expérience de la honte et de la mort spirituelle.

Si la possession initiale de la vie éternelle intervient au moment de la justification par la foi en Christ (3:24; 5:18), la jouissance ou l'expérience continue de cette vie est le fruit d'une vie pieuse. La vie éternelle est parfois décrite comme une relation avec Dieu (Jean 17:3). Jésus-Christ, avec qui nous sommes ressuscités, a fait le don gratuit de sa vie à ceux qui croient ; il manifeste cette vie en nous lorsque nous vivons pour lui.

L'application aux non-croyants

Une interprétation fidèle de ce verset dans son contexte reconnaît qu'il a été écrit aux croyants pour les avertir de ne pas servir le péché, mais Dieu. Mais ce verset s'applique-t-il d'une manière ou d'une autre aux non-croyants ?

Bien qu'il résume un argument destiné aux croyants, le verset 23 est énoncé comme un principe général qui peut s'appliquer à tous le monde, qu'ils soient sauvés ou non. Le verset s'applique aux non-croyants dans le sens où, dans leur péché, ils sont morts à Dieu. La solution à leur séparation d'avec Dieu est le don gratuit de la vie éternelle qui vient par la foi en Jésus-Christ (cf. 3:22-26). Les croyants comme les non-croyants peuvent faire l'expérience de la mort, et la seule solution pour les uns comme pour les autres est le don gratuit de la vie éternelle en Jésus-Christ.

Conclusion

Bien que 6:23 soit écrit spécifiquement à l'intention des croyants pour conclure un argument les incitant à vivre pour Dieu et non pour le péché, le principe qui le résume est énoncé de manière suffisamment large pour informer les non-croyants qui sont encore dans leurs péchés que leur seule attente est la séparation totale d'avec Dieu, à la fois positionnellement et expérimentalement, maintenant et pour toujours. On peut s'en servir efficacement dans une présentation de l'Évangile pour montrer les conséquences de la non-croyance en Christ. Cependant, les croyants ne devraient pas négliger l'objectif premier de cette déclaration, qui est de les inciter à servir Dieu et à ne pas pécher. Les croyants ont reçu le merveilleux cadeau de la vie de Dieu, dont ils ne peuvent jouir que s'ils vivent pour lui.